Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTLUCON - 0303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/10/2024 - 1680 - 2007 B 00017 - 494 132 749 - A.B.C. AUTO BETON CONTROLES

ABC AUTO BETON CONTRÔLES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 24 Quai Forey
03100 MONTLUCON
RCS MONTLUCON 494 132 749

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 30 Mai 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 711 564.21 euros de la manière suivante :

- Poste « Dividendes » 600 000,00 euros
- Poste « Report à nouveau » 111 564.21 euros

L'actionnaire unique déclare être informée que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des impôts s'élève à 600 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'actionnaire unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la société, son

conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- A prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- A cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'actionnaire unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- 31/12/2022 : 600 000 €
- 31/12/2021 : 500 000 €
- 31/12/2020 : 350 000 €

Certifié conforme
La Gérance

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES
Laboratoire étude, convenances, contrôle fabrication
24, quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 04 70 28 82 08 - Fax 04 70 28 81 61
Siret : 494 132 749 00164 - APE 7120B

ABC AUTO BETON CONTRÔLES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 24 Quai Forey
03100 MONTLUCON
RCS MONTLUCON 494 132 749

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 Mai 2024

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 711 564.21 euros de la manière suivante :

- Poste « Dividendes » 600 000,00 euros
- Poste « Report à nouveau » 111 564.21 euros

L'actionnaire unique déclare être informée que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des impôts s'élève à 600 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'actionnaire unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- A prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- A cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'actionnaire unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- 31/12/2022 : 600 000 €
- 31/12/2021 : 500 000 €
- 31/12/2020 : 350 000 €

Certifié conforme
La gérance

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES
Laboratoire étude, convenances, contrôle fabrication
24, quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 04 70 28 82 88 - Fax 04 70 28 81 61
Siret : 444 132 749 00164 - APE 7120B

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SAS ABC AUTO BETON CONTROLES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 24 quai Forey 03100 MONTLUCON — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 9 4 1 3 2 7 4 9 0 0 1 6 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX	2 500	CQ	2 500	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	890	AG	890	
	Fonds commercial (1)	AH	412 400	AI		412 400
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	745 473	AS	625 068	120 405
	Autres immobilisations corporelles	AT	541 802	AU	381 604	160 198
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	6 100	BG		6 100
	Autres immobilisations financières*	BH	41 938	BI		41 938
	TOTAL (II)	BJ	1 751 102	BK	1 010 062	741 040
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	55 570	BM		55 570
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 449 354	BY	408 259	2 041 094
	Autres créances (3)	BZ	23 883	CA		23 883
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	895 271	CE		895 271
	Disponibilités	CF	631 576	CG		631 576
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 799	CI		10 799
	TOTAL (III)	CJ	4 066 452	CK	408 259	3 658 193
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	5 817 554	1A	1 418 321	4 399 233

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	4 900	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC AUTO BETON CONTROLES — Néant ☐*

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)		DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	2 354 215
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	711 564
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	3 098 779
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	100 563
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	100 563
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	265 513
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	3 709
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	144 197
	Dettes fiscales et sociales		DY	699 881
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	86 591
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	1 199 891
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 399 233

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre		1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 045 729
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 4 399 233,05 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 711 564,21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/04/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	1 à 5 ans
- Inst. agencements divers	2 à 10 ans
- Matériels de transport	3 à 4 ans
- Mobiliers	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Les stocks de matières premières sont évalués au dernier prix d'achat connu, hormis pour les stocks de souffre qui sont valorisés au coût moyen.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - PROVISION POUR RISQUES

Un litige est en cours avec M NOZAY, propriétaire de l'ancien local de RENNES, suite à l'incendie de 2015, une provision pour risque a été constitué à hauteur de 100 563€.

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds de commerce 2011	412 400			412 400
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**412 400**			**412 400**

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel) 412 400

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	2 500		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	413 290		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		709 578		42 066
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		308 871		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		206 818		15 149
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		12 254		
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 237 522		57 216
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		41 271		9 887
		TOTAL	41 271		9 887
		TOTAL GENERAL	1 694 582		67 103

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			2 500	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			413 290	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			6 171	745 473	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				308 871	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			1 291	220 676	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier				12 254	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		7 463	1 287 274	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			3 120	48 038	
		TOTAL		3 120	48 038	
		TOTAL GENERAL		10 583	1 751 102	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		2 500			2 500
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		890			890
	TOTAL	3 390			3 390
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		576 274	54 965	6 171	625 068
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	237 873	27 891		265 764
	Matériel de transport	49 160	55 683	1 258	103 586
	Mat. bureau et informatiq., mob.	11 643	612		12 254
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	874 950	139 151	7 429	1 006 672
	TOTAL GENERAL	**878 340**	**139 151**	**7 429**	**1 010 062**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour tenir des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATONS

Les provisions pour dépréciation d'actif sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	100 563			100 563
	TOTAL	**100 563**			**100 563**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	348 120	65 521	5 382	408 259
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**348 120**	**65 521**	**5 382**	**408 259**
	TOTAL GÉNÉRAL	**448 683**	**65 521**	**5 382**	**508 822**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		65 521	5 382	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	143 420	53 445	26 694	63 281
Autres immobs corporelles	387 216	168 240	106 520	112 456
Immobilisations en cours				
TOTAL	**530 636**	**221 685**	**133 214**	**175 737**

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	75 518	20 425	95 943
Autres immobs. corporelles	202 092	94 875	296 966
Immobilisations en cours			
TOTAL	**277 610**	**115 299**	**392 909**

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	19 499	27 943		47 442	175	10 211		10 386
Autres immobs. corpor.	50 666	30 478		81 144	7 084	8 546		15 630
Immobilisations en cours								
TOTAL	**70 165**	**58 422**		**128 587**	**7 258**	**18 757**		**26 015**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	34 612,48	55 570,06	34 612,48	55 570,06
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**34 612,48**	**55 570,06**	**34 612,48**	**55 570,06**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		6 100	4 900	1 200
	Autres immobilisations financières		41 938		41 938
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		548 636	548 636	
	Autres créances clients		1 900 718	1 900 718	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		2 020	2 020	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 303	1 303	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	17 368	17 368	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		3 192	3 192	
	Charges constatées d'avance		10 799	10 799	
	TOTAUX		**2 532 073**	**2 488 935**	**43 138**

Renvois			
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés	
		- Prêts accordés en cours d'exercice	8 500
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 120
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 799
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**10 799**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	18 651
Autres créances	1 303
Disponibilités	15 470
TOTAL	**35 424**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 000,00	10,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	265 513	111 350	154 162	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		144 197	144 197		
Personnel & comptes rattachés		149 044	149 044		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		96 649	96 649		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	239	239		
	Taxe sur la valeur ajoutée	448 417	448 417		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	5 532	5 532		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		3 709	3 709		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		86 591	86 591		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**1 199 891**	**1 045 729**	**154 162**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	135 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	100 098
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 388
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 130
Dettes fiscales et sociales	199 536
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	74 896
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**281 950**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 82 983,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,45 %
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	65 ans

Le montant de l'engagement en matières d'indemnités de Fin de Carrière tient compte des charges sociales.
Cette somme a été déterminée de la façon suivante :
- Convention collective : Personnels des bureaux d'études technique et des cabinets d'ingénieurs
- Méthode de calcul choisie : méthode rétrospective prorata temporis
- Population retenue : tous les salariés en Contrat à Durée Indeterminée (C.D.I) au 31/12/2023
- Taux de croissance des salaires : 2%

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	12 349					12 349
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	128 587					128 587
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**140 935**					**140 935**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	**140 935**			**140 935**

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES
Laboratoire étude, convenances, contrôle fabrication
24, quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 04 70 28 82 08 - Fax 04 70 28 81 61
Siret : 494 132 749 00164 - APE 7120B